

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 mars 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le onze mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 24

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Yvon DELCHET, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Stéphanie PERRIER par M. Serge HULPUSCH à partir de 19h10, Mme Christèle COURSAT par M. Stéphane BERTHOMIER, Mme Yvette FOURNIER par M. Bernard COMBES, Mme Christine BUISSON-COMBE par Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, M. Gérard FAUGERES par M. Jérémy NOVAIS, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Micheline GENEIX par M. Dorian LASCAUX

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental de la Corrèze pour la restauration de 2 registres de l'état-civil

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget communal,
- Considérant qu'il convient de faire restaurer deux registres de l'état-civil dont l'état de conservation est préoccupant, .
- Considérant qu'il convient de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze en vue du financement de cette opération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Décide de faire procéder par « **A Livre Ouvert** » de Neuvic (19) à la restauration des registres suivants :

- Registre d'état civil naissances 1911
- Registre d'état civil mariages 1899

2 - Sollicite, en vue du financement de cette action qui s'élève à 497 € (HT), une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze à hauteur de 25 % du prix H.T., soit 124,25 €.

3 - Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes et à signer tous les documents s'y rapportant.

4 - Les écritures comptables correspondantes seront inscrites au budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.



Le secrétaire de Séance

Clément VERGNE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Clément Vergne".

Transmis au Contrôle de Légalité le : 12 MARS 2025
Date et ref de l'accusé de réception : 12 MARS 2025

D2M - 11032025